

Doc. 1. 15 septembre 1978. Dépêche de l'ambassade : « Innovations dans le domaine économique »

CC, ARP.
AMBASSADE DE FRANCE
EN CHINE

N°1722, AS



Pékin, le 15 septembre 1978

Claude ARNAUD
Ambassadeur de France en Chine
à
Son Excellence Monsieur Louis de GUIRINGAUD
Ministre des Affaires Etrangères
- Direction d'Asie - Océanie -

3 121

A/S : Innovations dans le domaine économique -

Pour faire de la Chine une grande puissance moderne en l'an 2000, l'équipe au pouvoir depuis près de deux ans multiplie les initiatives et les innovations. Dans le domaine économique plus encore qu'ailleurs, on voit se succéder décisions et propositions qui hier encore eussent paru hérétiques. Les plus importants des textes parus ces dernières semaines portent sur l'ouverture à l'étranger, la concentration industrielle et les profits des entreprises. Mais pour "révolutionnaires" qu'elles paraissent dans la Chine de 1978, beaucoup des idées exprimées ne sont pas sans évoquer la Chine du début des années 1960.

.../...

.../...

- 2 -

L'un des articles les plus frappants qu'on ait pu lire ces temps derniers est sans aucun doute celui du "Kwangming Jihpao" du 18 août, qui invoquait les grands principes léninistes pour justifier le recours à la technologie. C'est évidemment au Lénine de la N.E.P. qu'on se réfère ici quand on recommande d'attirer les capitaux étrangers, d'utiliser le commerce extérieur pour importer de grandes quantités de machines et d'équipements, d'accepter l'assistance technique, de former avec l'étranger des compagnies mixtes, et d'établir un "système de concessions".

Ces deux derniers points sont les plus intéressants. Il n'y a aucun risque à constituer, avec des sociétés étrangères, des "compagnies mixtes" (joint ventures), dit Lénine. Cela permet d'acquérir l'expérience commerciale et on peut toujours y mettre fin à tout moment. D'ailleurs, rappelle l'article, l'URSS n'a jamais détenu moins de 51 % des parts.

Le "système de concessions" (1) consiste à louer à des firmes étrangères des mines, des forêts, des champs pétrolifères, etc..., qui ne sont pas, pour le moment, absolument nécessaires. Ce que les pays capitalistes en tirent, explique Lénine, ce sont des profits supplémentaires ou des matières premières. Mais l'URSS, elle, en a profité pour développer sa capacité de production et acquérir, immédiatement ou à terme, de nombreux équipements. (Il est intéressant de noter la mention explicite des champs pétrolifères à un moment où la Chine s'oriente vers l'acceptation de "contrats de risque" et l'attribution de "concessions" à des compagnies pétrolières étrangères pour l'exploration et l'exploitation de ses ressources off-shore).

La réforme de l'industrie suivant le principe de la spécialisation connaît un début d'application au Premier Ministère de l'Industrie Mécanique. Le premier effort porte sur la réduction du

.../...

(1) 租让制.

.../...

- 3 -

nombre des organes gestionnaires et la concentration des "compagnies" ou "usines générales" fabriquant des produits spécialisés. Ainsi, à Pékin, 147 usines ont constitué 20 "sociétés spécialisées" (9 "compagnies mécaniques" et 11 "usines générales"). La réalité que recouvrent ces expressions reste cependant assez vague. D'une analyse attentive des textes, il semble qu'on puisse tirer les enseignements suivants : les échelons administratifs intermédiaires (au niveau de la province, de la préfecture, de la municipalité, du district), qui font écran entre le gouvernement central et les entreprises, seraient supprimés. Des "sociétés spécialisées" seraient créées qui assureraient à la fois la liaison verticale entre le gouvernement et les entreprises, et la liaison horizontale entre les entreprises de même type. Cette réforme, rendue nécessaire par l'adoption du principe de spécialisation, va également dans le sens d'une centralisation accrue.

La gestion financière des entreprises et l'application du système des primes, enfin, donnent lieu à des suggestions encore plus étonnantes. Les auteurs d'un article du "Quotidien du Peuple" du 2 septembre, s'appuyant sur les "30 points" de l'industrie énoncés en juillet dernier (voir chronique de ce poste n°8/AS), tiennent des propos qui feraient presque douter de leur attachement aux valeurs du socialisme. L'Etat, expliquent-ils, fixe pour chaque entreprise non seulement le plan de production mais le nombre d'employés, la quantité de matières premières à utiliser, les capitaux fixes et les fonds de roulement, et les liens de coopération ("5 fixes"). De son côté, l'entreprise garantit la qualité et la quantité des produits, s'engage à ne pas dépasser le montant global des salaires, ni le prix de revient des marchandises (fixés par l'Etat), garantit les bénéfices versés à l'Etat et la durée d'utilisation minimale des machines ("5 garanties"). Dans la limite des "5 fixes", une fois assurées les "5 garanties", l'entreprise est autorisé à prélever sur le total des

.../...

.../...

- 4 -

profits normalement remis à l'Etat les fonds destinés à verser des primes à ses employés. L'entreprise a donc intérêt, ajoutent les auteurs, à réduire son personnel ; économisant ainsi sur les salaires, elle pourra augmenter les primes... Nul ne semble se soucier du sort réservé aux ouvriers ainsi écartés, et des perspectives qu'ouvriraient à l'économie chinoise des compressions de personnel pour motif de rentabilité.

Le système des primes va, au surplus, être probablement élargi. Les cadres, dont on estimait jusqu'à présent que leur niveau de conscience politique élevé les dispensait de ce genre de stimulant matériel, se voient maintenant reconnaître, eux aussi, le droit à des bonifications. Ne sont-ils pas, en effet, responsables des performances de leurs unités ? Ne seront-ils pas ainsi encouragés à élever leur niveau technique et à étudier les méthodes modernes de gestion ?

Ces diverses mesures et propositions, pour originales qu'elles puissent paraître, ne constituent pourtant pas toujours des innovations. Les "usines générales" de l'industrie mécanique ne sont pas sans rappeler le système des "trusts" qui reçut un début d'application entre 1961 et 1963. Les "sociétés spécialisées" n'ont-elles pas un air de famille avec certaines "corporations" sectorielles provinciales dont on ne sait même pas, au demeurant, si elles furent jamais supprimées ? Quant aux "30 points" de l'industrie, ils sont directement issus des "70 points" dont Lin Piao et la "bande des quatre" disaient déjà qu'ils étaient "un programme réactionnaire de restauration du capitalisme". Il est à noter qu'aucun des articles en question ne fait la moindre mention de Mao Tse-tung, toutes les justifications idéologiques provenant presque exclusivement des oeuvres de Lénine.

Ainsi, deux ans après la mort du Grand Timonier, la Chine semble bien décidée à en revenir à des pratiques économiques maintes fois dénoncées pendant la Révolution Culturelle. Ce retour à l'état ancien s'est accéléré au cours des derniers mois d'une façon telle

.../...

.../...

- 5 -

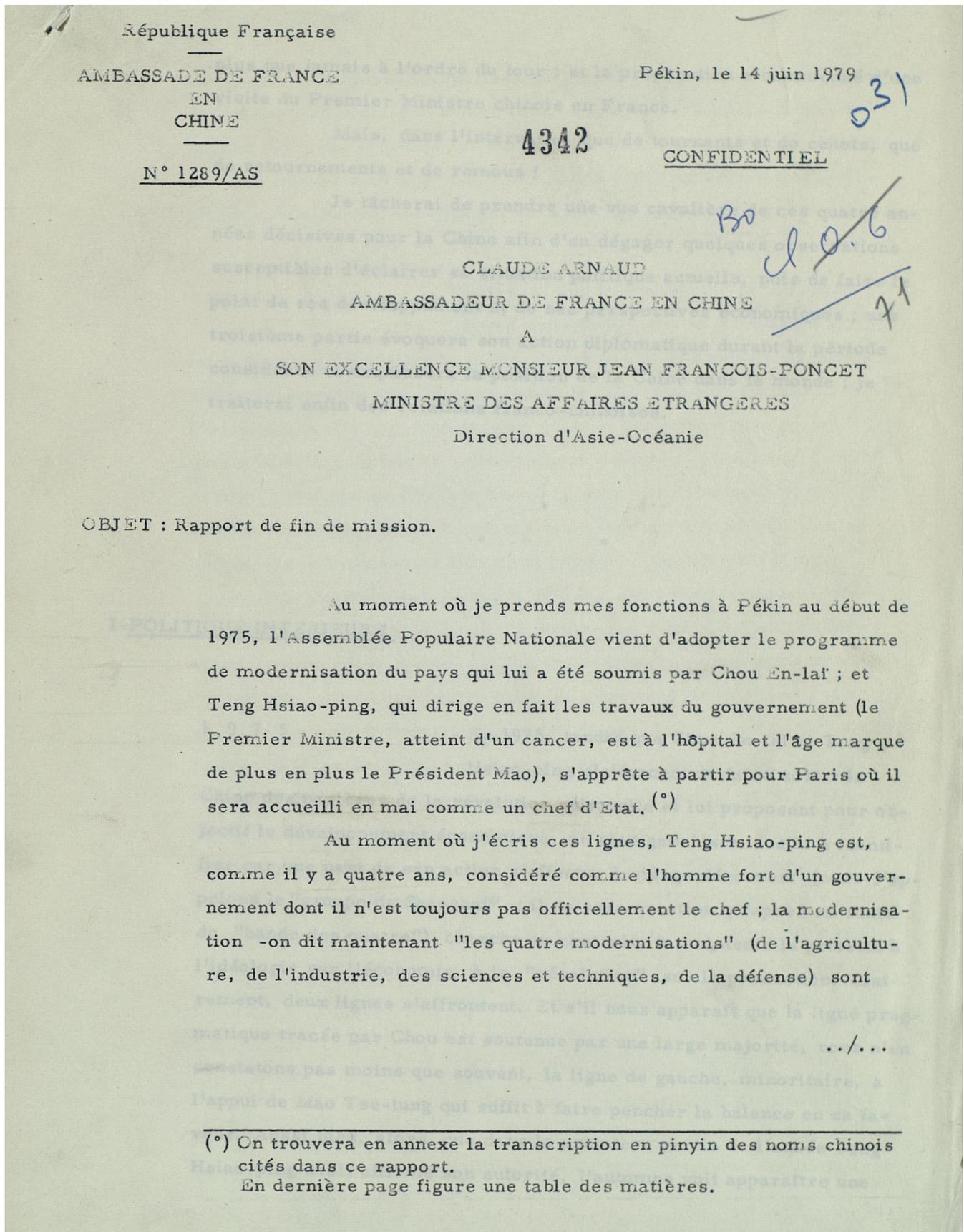
qu'il est permis de se demander s'il peut ne pas provoquer certaines résistances. On a déjà noté, dans les discours des grands dirigeants, certaines nuances dans l'ordre des priorités (1). Yu Chiu-li, par exemple, à la Conférence Nationale sur les Finances et le Commerce, mettait l'accent sur la centralisation, alors que Hua Kuo-feng parlait de donner une plus grande initiative aux instances locales. On a pu voir aussi, à la Conférence Nationale sur les travaux d'infrastructure des champs, Li Hsien-nien tenir un discours passablement pragmatique et technique, tandis que Chi Teng-kuei en restait au style plus classique de la "ligne de masses".

Il reste que les dirigeants chinois se sont, de toute évidence, mis d'accord sur la nécessité de développer "en grand" l'économie nationale. Pour cela, tous les moyens sont bons - y compris le retour à des pratiques dignes de Liu Shao-chi- et si la pureté idéologique en souffre, les réticences éventuelles ne sauraient remettre en cause cette option fondamentale ./.

Lea de Amici

(1) Cf. dépêches n°351/AS du 3 mars 1978 et 1258/AS du 21 juillet 1978 -

Doc. 2. 14 juin 1979. Rapport de fin de mission de l'ambassadeur



Le long terme. Si ce nouveau cap est durablement maintenu, je pense, au total, que la Chine a suffisamment d'atouts pour qu'une fois complétée son infrastructure, maîtrisée sa croissance démographique, élevé le niveau de formation de sa main-d'oeuvre, accrue sa production de matières premières exportables -conditions qui ne seront pas remplies en un jour...- elle soit en mesure de réaliser la modernisation de son industrie sans avoir à s'endetter à l'excès. La modernisation de l'agriculture exigera des délais bien plus longs encore, et j'ai trop parcouru ses campagnes pour croire que "d'ici la fin du siècle" -selon la formule consacrée ces deux dernières années mais qu'on répète moins souvent depuis quelques mois- la Chine entière puisse devenir "moderne". Pourtant je ne doute pas que le jour viendra -deux ou trois générations peut-être...- où l'on pourra la classer parmi les pays "développés". On n'aura d'ailleurs pas à attendre aussi longtemps pour subir en Occident l'impact du développement beaucoup plus rapide que connaîtront certains secteurs de l'industrie chinoise -il suffit de penser à ceux qui font la fortune de Hong-Kong ou de Singapour. Et en tout état de cause, à considérer la taille de la Chine, la perspective de son accession, même à très long terme, à la puissance économique, apparaît dès aujourd'hui comme un facteur de la politique mondiale.

.../...